



Association Française de Cricket

Secrétaire Général

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du samedi le 12 mars 2011, au Bordeaux École de Management, Boulogne-Billancourt

1. Clubs représentés par leur président ou par mandataire (y compris ceux qui sont arrivés en cours de réunion) : Balbyniens ; Drancy ; Dreux ; Evry ; Eymet ; Gymkhana ; Lille ; Midi ; Noé-Gascogne ; PUC ; St Aulaye ; St Brice ; Saumur ; Thoiry ; USCA.

2. Clubs représentés par procuration : Armagnac-Bigorre (par Noé-Gascogne) ; Chantilly (par St Brice) ; Bordeaux-Giscours (par Noé-Gascogne) ; EURO (par USCA) ; Northern (par USCA) ; Toulouse (par Midi).

3. Présents, sans voix (sauf si mandaté par son club) : Tony Banton, président de l'Association ; Eddie Cannon, vice-président ; Peter Townsend, secrétaire général ; Vincent Buisson, trésorier général ; Daniel Krzyzyk (membre du Bureau) ; Samir Patel (Bureau) ; Marc Louvigny (membre du CD) ; Marc Dalling (CD) ; Simon Palmer (CD) ; Adrien Geille, directeur général de l'Association ; David Bordes, Conseiller Technique (Cricket) ; Patrick Tugault, président d'honneur de la FFBS ; Christian Blacher (DTN adjoint).

4. Excusés : Eelavar ; Essonne ; Didier Seminet (président de la FFBS) ; Jean-Marc Seurin (DTN).

5. Clubs absents : Angoulême-Mansle ; Akadémie-Bourgogne ; Catus ; Chalon ; Creil ; Damazan ; Les Mureaux ; Nallur Stains ; Oust ; La Roche ; Sinha ; SLCC.

6. Le quorum de 29 (sur 58 voix au titre des clubs à jour de leur cotisation 2011 FFBS) étant atteint, l'assemblée débute à 14h10.

7. Mot de bienvenue. Le Président (TB) accueille les membres, passe en revue l'ordre du jour, et décrit la manière dont il propose de gérer l'assemblée.

8. Mot du président de la FFBS : M. Tugault présente les excuses du président de la Fédération, empêché par un déplacement officiel à l'étranger. Il se félicite d'un rapport bien plus rapproché et mutuellement bénéfique entre la FFBS et FC, et souhaite à tous une réunion fructueuse.

9. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2010 (document distribué aux clubs avant la réunion selon le règlement intérieur) : Approuvé sans modifications, par acclamation. Pas de voix contre.

10. Bilan moral : rapport présidentiel.

Le Président (TB) lit le rapport moral 2010. Le rapport est disponible pour consultation et téléchargement sur le site de France Cricket : <http://www.francecricket.com> (rubrique France Cricket).

Lors du débat qui suivait cette lecture :

- Andy Crawford (président d'ACCSO) pose la question : est-ce vraisemblable de penser à réussir sur le plan féminin dans les trois prochains mois alors que nous avons échoué ces deux dernières années. TB répond que le budget 2011, préparé et envoyé à l'ICC en octobre 2010 présentait déjà un plan d'action féminin très semblable à celui en place maintenant. Donc l'effort supplémentaire pour s'assurer de retrouver la conformité dans les délais exigés par l'ICC est relativement modeste. Lors de sa réunion du 5 janvier 2011, le Bureau a longuement discuté la question de conserver notre statut de Membre Associé ou non, avant de décider à l'unanimité de faire ce qu'il fallait pour rester Membre Associé et de présenter cette proposition au Comité Directeur le 5 février 2011. Effectivement, les critères de Membre Affilié sont moins contraignants mais la baisse de subvention venant de l'ICC serait nettement supérieure aux économies réalisées afin de les satisfaire, et en plus nos équipes U17 et U19 seraient privés de matchs internationaux faute de moyens.

Suite à une intervention de la part de Olivier Dubaut sur l'état de réalisation du projet féminin par rapport à l'objectif de 44 joueuses lors de l'évènement en mai 2011, TB précise que 29 femmes ont déjà participées en 2011 et cela sans la participation du Club de Château de Thoiry en raison d'un conflit de dates ; qu'il y aura un plateau le 30 avril, suivi par le tournoi hautement importante les 14/15 mai, à Chantilly. Pour ce dernier il faut que les participantes soient licenciées 2011, tandis que pour les autres événements les Cartes Découvertes suffisent étant donné qu'il ne s'agit pas de matchs de compétition.

En tout cas, France Cricket remboursera à 100% toutes les licences payées par celles qui participent aux deux événements organisés par FC au cours de l'année 2011, donc ceux du 30/4 et les 14/15 mai. Le transport collectif vers le lieu de chaque évènement sera également pris en charge par FC.

11. Rapports du Directeur Général, des Commissions, de l'AFNEC, et du CTC.

Ces rapports sont présentés par écrit, ayant été déjà diffusés aux clubs.

Le Secrétaire Général (PT) introduit chaque rapport et invite des questions et commentaires.

Question de la part d'Andy Crawford en tant que représentant mandaté de Noé-Gascogne, sur les conclusions du D-G sortant sur le sponsoring de cricket : Adrien Geille confirme que la seule entité qui pourrait attirer des sponsors en ce moment est l'Equipe de France. Dans l'état actuel, la Super Ligue n'est pas commercialisable : trop de reports de match, manque de respect pour les horaires en général, code vestimentaire, etc.

TB approuve ces conclusions et Olivier Dubaut rajoute que la situation n'a pas vraiment progressé sur le terrain depuis l'époque Barclays.

Question sur le programme Jeunes en 2011 : Selon Daniel Krzyzyk le constat des inscriptions suggère que l'année s'annonce difficile. Comme toujours, le problème n'est pas au niveau des jeunes, toujours très volontaires : c'est plutôt leur dépendance sur des adultes pour assurer leurs déplacements. TB ajoute que, selon les pré-inscriptions, il y aura un vide entre les U13 et les U19, ce qui menace la continuité et aurait tendance à éloigner les jeunes entre ces deux groupes. Comme le club de Balbyniens a déjà préinscrit une équipe en U16, TB demande aux autres clubs, si nécessaire en entente, de les rejoindre dès la saison 2011.

Question à la Commission Sportive sur le déroulement des championnats seniors en 2010 : Samir Patel répond que le cocktail en IdeF a été celui des trois dernières années : trop de reports ; trop d'excuses ; arrivée en retard des équipes et des arbitres, le tout confirmant le constat du D-G sortant que les ligues actuelles ne sont pas vendables. Samir Patel profite de l'occasion de rappeler aux clubs – surtout à ceux d'IdeF – que c'est à eux de trouver leurs propres terrains. M. Jayawardene d'USCA confirme qu'il a déposé un tel dossier à la commune de Roissy, et attend une réponse sous 20 jours.

Questions d'Olivier Dubaut sur la qualification WCL (World Cricket League) et sur les JO. TB récapitule sur le système WCL et souligne les défis de multiples et lointains déplacements, qui peuvent être multiples dans une même année en cas de promotion. Quant aux JO, il se peut que l'Inde soit l'obstacle le plus important, craignant que l'ICC ainsi perde contrôle du calendrier du cricket international une année sur 4.

12. Bilan financier 2010

Pour la présentation de son bilan (diffusé par avance aux clubs), le Trésorier (**VB**) choisit un moyen visuel pour accompagner ces remarques.

Le résultat tel que présenté dans les comptes validés par l'expert-comptable est un **déficit de €26.531** (produits de €233.932 contre charges de €260.463), portant ainsi les réserves, après affectation de ce résultat, à €44.494.

Andy Crawford félicite le Trésorier pour une exposition très claire et approfondie ; et demande à savoir quelle serait la réaction de l'ICC quand FC proteste contre l'attribution uniforme de subventions sans prendre en compte la taille d'un pays ou autres facteurs déterminants. Réponse de VB : Rien, car FC a déjà présenté cet argumentaire depuis 5 ans, par l'intermédiaire d'Eddie Cannon, et l'ICC reste ferme que le seul variable qui porte sur l'attribution est la performance de l'équipe nationale.

Autre question de Andy Crawford : Qu'est-ce qu'il aura de différent en 2012 ? Réponse de TB : Le nouveau D-G sera chargé de trouver des recettes supplémentaires et de savoir commercialiser le cricket (l'EDF, le cricket féminin). Pour ce faire, il aura besoin de l'implication et coopération de tous les clubs.

13. Rapport du Vérificateur aux Comptes.

VB informe l'Assemblée que le Vérificateur présente ses excuses, ne pouvant pas assister à la réunion ; mais le Trésorier confirme que le Vérificateur a validé les comptes 2010 et cela sans réservations.

14. Vote sur les Comptes 2010 : Approuvés : 1 bulletin blanc ; 0 voix contre ; 35 voix pour.

15. Budget 2011.

Le budget primitif est résumé comme suit :

Subventions ICC	€176.555
Convention d'Objectif Ministère	€27.500
Ressources propres à FC	€39.000
Total Ressources	€243.055
Coûts administratifs	€148.276
Championnats nationaux	€25.900
Équipes de France	€67.200
Développement	€20.825
Total Dépenses	€262.201
Déficit total prévu en 2011	€19.146

Commentaire du Trésorier, confirmé par le Président : Ce budget ne contient pas de prévision pour des recettes supplémentaires, car tout dépend du timing de l'arrivée d'un nouveau D-G. Ce qui est certain est que le déficit prévu pour 2011 va ramener les réserves autour de €25.000 et nous ne pouvons tabler que sur un budget équilibré en 2012 : il n'y aura pas de marge de manœuvre après. Donc même le maintien du niveau d'activité actuelle nécessite que l'on trouve des sources de recettes supplémentaires.

16. Vote sur le Budget 2011 : Approuvé : 2 bulletins blancs ; 0 voix contre ; 32 voix pour.

17. Election de quatre membres du Comité Directeur.

Il s'agit d'élire des remplaçants pour Eddie CANNON (retraite programmée à mi-mandat) et Maxime PARENT, Geoffrey SAHAYA et Richard WOODALL (tous les trois démissionnaires depuis l'AG de 2010).

Résultat du scrutin :

BALANE Prebagarane (Evry Bulls) : 21 voix

BRAILLY Elliott (Evry Bulls) : 24 voix

JAYAWARDENE Sharkey (USCA) : 18 voix

LUXMAN Vincent (Eelavar CC) : 8 voix

SELIG Michael (PUC) : 25 voix

THIYAGARAJAN Prethevechand (Balbyniens) : 21 voix.

MM Balane, Brailly, Selig et Thiyagarajan sont donc élus pour ce qui reste du mandat (2 ans).

Remerciements de la part du président pour la volonté de tous les candidats de se présenter et félicitations aux élus. Applaudissements.

18. Modifications apportées au Règlement Intérieur et au code de Conduite

Le Secrétaire Général présente l'essentiel des modifications proposées (distribuées aux clubs avant la réunion) :

1. Modifications mandatées par l'ICC, le CNOSF et la FFBS sur l'interdiction de participer en paris sportifs autour des matchs de cricket français ;
2. Elimination d'une incohérence mineure autour de la nomination des présidents de Commission.

Après l'exposition, l'assemblée est invitée à poser des questions ou autres objections. Aucune enregistrée.

L'assemblée approuve l'ensemble des modifications par acclamation. Pas de voix contre.

Le Règlement Intérieur et le Code de Conduite, ainsi modifiés, seront publiés sur le site de France Cricket ainsi que sur le site fédéral.

19. Prix du Développement et autres récompenses

Le Président prend la parole pour décerner une série de récompenses attribuées par l'ICC et par France Cricket.

Il commence par informer les clubs que l'ICC a accordé l'un de ses plus prestigieux prix Pepsi Development – le bénévole de l'année 2010, et cela dans le monde entier - à quelqu'un qui, avec le soutien moral et administratif de France Cricket mais effectivement seul et loin de tout club, a réussi à faire introduire le cricket dans plusieurs écoles primaires de campagne. Ce missionnaire s'appelle Neil SAINT et il recevra son trophée à Lord's cet été. Les détails de cet exploit se trouvent sur les sites de FC et de la FFBS. Applaudissements.

L'ICC a également décidé de récompenser Eddie CANNON, qui prend sa retraite à l'issue de l'AG, avec un prix Pepsi pour ses services au cricket en France et sur le plan européen : le Lifetime Service Award. En amont d'une cérémonie à Lord's en juin, Eddie Cannon reçoit des mains de TB un trophée FC. Le lauréat exprime ses émotions fortes et remerciements sincères. Il dit qu'il quitte la scène avec beaucoup de confiance dans l'équipe FC actuelle.

TB rappelle aux clubs qu'en 2010 Tom LIDDIARD (Rhône CC) fut sélectionné pour le Centre d'Excellence à La Manga. En 2011, ce sont Zika ALI et Avishka LIYANAARACHCHI de Drancy qui ont été sélectionnés. Ils seront accompagnés par Michael SELIG.

Des prix et récompenses attribués par le Comité Directeur à des individus pour leurs activités 2010, reçus par les concernés ou par leur représentant :

Entraîneurs:

- Coach initiateur : Daniel KRZYZYK (Drancy)
- Coach club : John HARDY (Thoiry)
- Coach section féminine : Mark MOODLEY (Thoiry)
- Coach HN : Michael SELIG (PUC)

Côté EDF :

- MVP EDF Senior : Arun AYYAVOORAJU (Evry)
- MVP EDF U17 : Zika ALI (Drancy)

Les meilleures performances dans les championnats U19 de 2010 :

- Meilleur Batteur: Jagpal SINGH (PUC)

- Meilleur Lanceur : Haras SHABIR (Drancy)
- Meilleur Joueur (MVP) : Rinzan ASHRAFF (USCA)
- Meilleurs Chasseurs : L'équipe de Drancy
- Meilleur Espoir: Hamza NIAZ (Dreux)

Prix exceptionnel : Michael SELIG (PUC)

Les Prix du Développement 2010 décernés aux clubs ayant le meilleur score au titre des facteurs de développement inclus dans le plan d'action 2010 de France Cricket (dont entraîneurs, arbitres, participation aux compétitions jeunes, licenciés jeunes, licenciées féminines) :

1. Thoiry (dotation de €500)
2. Drancy (€300)
3. PUC (€200).

20. Compétitions nationales 2011: état de lieu

Le Président (TB) présente le constat, approuvé par le CD le matin même, des inscriptions formelles en Super ligue et en Ligue Nationale, sur la base des dossiers reçus par France Cricket à la date limite de 12h00 la veille (le 11 mars 2011).

1. Pour mémoire, trois clubs qualifiés sur le plan sportif (Essonne, Francilien, Roxy) ne sont pas pré-inscrits en LN avant la date limite de pré-inscription du 15 décembre 2010. Tous les trois ont suivi le processus d'appel mais le CD a maintenu la décision de non inscription. Il est à noter que Francilien et Roxy n'ont pas encore cotisés auprès de la FFBS au titre de l'année 2011.
2. Les dossiers d'inscription formelle de quatre des clubs pré-inscrits en décembre n'ont pas été reçus par France Cricket avant 12h00 le 11 mars : Creil, Eelavar, Mantes, Nallur Stains. Le CD a déclaré ces quatre clubs non-inscrits et a chargé le Secrétaire Général de les ainsi informer.

La composition des poules de Super Ligue issue du tirage au sort du 15 janvier dernier est donc modifiée : 5 équipes en Poule A ; 4 en B, et sans recours au match de barrage.

Quant à la Ligue Nationale, il faut redresser l'équilibre du nombre de clubs entre les deux poules d'IdeF, car Poule B descend à 3, tandis que la A est à 5. L'AG approuve la proposition d'un tirage au sort sur le champ. Avec l'aimable participation de M. Tugault, le nom de EURO II sort du chapeau et cette équipe est déplacée de poule A en poule B. Par la suite, les deux poules sont à 4.

Daniel Krzyzyk intervient pour dire que l'absence de Mantes et Nallur Stains de la Super Ligue pourrait priver les championnats jeunes d'au moins deux équipes. Pour le moment, en tant que président de la Commission Jeunes, il continue à insister sur un minimum de 4 équipes par compétition mais reconnaît qu'un brin de flexibilité serait probablement nécessaire.

TB informe l'AG que le CD a voté en faveur de ne plus programmer des matchs au Polygone de Vincennes tant que des travaux de réfection préconisés par la Commission de Terrains ne soient pas complétés. Il y aura prochainement des réunions avec les Services Techniques de la Mairie de Paris à ce sujet afin de déterminer à partir de quelle date ce terrain redeviendra disponible.

Sur proposition de TB, l'AG confirme que les matchs de Chalon seront tous programmés à Chalon, et ce pour soulager la crise des terrains en région parisienne.

Toujours au sujet des terrains en IdeF, TB répète ce qu'a déjà dit Samir Patel : que c'est aux clubs de prendre l'initiative à la recherche de terrains supplémentaires – mais que FC viendra en soutien pour aider chaque club dans la réalisation de son projet.

Dans ce même contexte Daniel Krzyzyk rappelle aux clubs qu'il y en a 7 en Seine-Saint Denis (93), et sans un seul terrain. La démarche la plus évidente serait que ces clubs agissent ensemble pour former un Comité Départemental qui pourrait apporter un poids plus important auprès des autorités municipales.

Le président du club d'USCA prend la parole pour protester contre l'inclusion du club de SLCC en Ligue Nationale 2011. Le Président rappelle que le CD du 5 février a déjà été saisi de cette affaire et a décidé de maintenir l'inscription de SLCC. A l'issue d'un court débat M. Tugault déclare de la part de la FFBS qu'à priori les registres fédéraux montrent que SLCC est maintenant en règle sur le plan des cotisations et licences 2010. Il insiste que, si USCA voudrait persister, ce serait par appel formel au CD fédéral, d'autant plus que la contestation concerne les licences qui sont du ressort de la FFBS.

21. A partir de 17h00 certains représentants de club commencent à s'excuser de la réunion. Après 18h00 il n'y a plus de quorum donc les sujets suivants sont traités sous forme de débat des présents, sans que les recommandations puissent avoir d'effet de décisions.

22. L'avenir des championnats (SL, LN)

- Disponibilité des terrains en IdeF :

Débat sur diverses propositions dont celle qui voudrait que les clubs n'ayant pas leur propre terrain, quand ils sont désignés recevants, soient obligés de négocier l'accès au terrain d'un tiers et, le cas échéant, d'indemniser ce dernier de leurs propres fonds.

Présentée comme une étape vers l'obligation (en 2014 ?) de tout club de Super ligue d'avoir son propre terrain comme préalable à l'inscription, TB reconnaît qu'il s'agit de propositions assez draconiennes, mais insiste que la pénurie de terrains est tellement importante que des remèdes radicaux s'imposent.

M. Babri, président de Gymkhana, opine que ces propositions sont trop exigeantes et trop prématurées, quoique dans la bonne direction et pour des raisons valables.

M. Dubaut, président de PUC, se prononce en faveur des initiatives de ce genre mais insiste que France Cricket reconnaisse ses obligations d'encadrer et accompagner les démarches des clubs concernés, dans une sorte de partenariat.

- Proposition que la SL soit réduit à 6 ou 8 équipes :

Eddie Cannon rappelle que la création de la SL fut étroitement liée aux besoins de répondre aux exigences de l'ICC sur les équipes de jeunes. Tout en reconnaissant ce fait historique, TB indique que d'autres voies seraient ouvertes pour le critère jeunes : l'engagement des clubs comme Thoiry et Drancy prouvent que la dépendance SL n'est pas incontournable ; TB travaille pour la réaffiliation de Standard, qui serait intéressé principalement par l'U13 ; et le

sud-ouest pourrait éventuellement porter des fruits sans recours à la obligation d'inscription appliquée aux clubs de SL.

- Incorporation de PowerPlay en SL:

TB rappelle que cette idée fut l'une des propositions faites lors d'une réunion des clubs d'IdeF en octobre 2010, et elle visait une meilleure préparation des membres de l'EDF pour les tournois internationaux.

Il reste deux obstacles, et non les moindres : le marquage des terrains, qui nécessiterait une meilleure préparation; et la formation des arbitres. Sur ce dernier point, la proposition de former une poule élite d'arbitres dans l'entre-saison 2011-2012 fut bien accueillie. Et l'idée de démarrer lors des phases finales de la SL 2012 fut également bien reçue.

- Condition préalable de SL : présenter et faire jouer des jeunes :

Sur la proposition qu'un club prétendant à jouer en SL 2012 puisse proposer une équipe féminine au lieu des jeunes : en principe accepté.

Quant à l'idée d'attribuer des primes (bonus) de points de championnat aux clubs dont les jeunes/femmes s'acquittent de leurs obligations, plutôt que d'imposer des malus aux clubs défaillants : M. Dubaut conseille FC de faire davantage de recherches sur ce qui se passe dans d'autres sports.

- Comment éviter quelques problèmes d'inscription :

M. Babri se prononce en faveur de la proposition que les frais d'inscriptions soient payables lors de la pré-inscription (en décembre) et que ces sommes soient encaissées, ce qui pourrait mener les clubs à prendre mieux au sérieux l'inscription formelle de mars. Avancer la date d'inscription définitive afin d'avoir plus de temps pour traiter les éventuels appels avant l'AG devrait également être étudié.

23. L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et les intervenants, ainsi que Adrien Geille pour avoir facilité notre accès au BEM, et clôt la réunion à 18h20.

Publié par le secrétaire général le 31 mars 2011, avec l'approbation du président.

Approuvé par le Comité Directeur le 2 avril 2011.

Antony BANTON, président
Fait à Paris le 2 avril 2011

Peter TOWNSEND, secrétaire général
Fait à Paris le 2 avril 2011